

**DEMANDE DE VISA DE LONG SÉJOUR POUR SUIVRE DES ETUDES SUPERIEURES
(Étudiants âgés de plus de 18 ans au 31 décembre de l'année en cours)**

Les étudiants souhaitant poursuivre leurs études supérieures en France doivent impérativement procéder à leur inscription sur CampusFrance avant de déposer leur demande de visa.

Les différentes étapes du parcours CampusFrance sont répertoriées sur le site internet : <http://www.ivoire.campusfrance.org>

Les frais d'instruction du dossier par CampusFrance s'élèvent à 50.000 CFA. En contrepartie les titulaires de dossiers recevables bénéficient d'un tarif réduit pour leur demande de visa

- **Le dossier doit comporter 2 jeux de documents** : un jeu d'originaux et un second jeu contenant uniquement les photocopies au format A4. Si pour une raison dûment justifiée vous ne détenez pas l'original d'un document, veuillez présenter une photocopie dans chaque jeu.
- **Document ou photocopie manquant = dossier incomplet = refus de visa**
- Frais de dossier : 65.000 FCFA (montant exact en francs CFA, les euros ne sont pas acceptés) - tarif réduit : 35.000 CFA.
- La comparution personnelle est obligatoire lors du dépôt du dossier **et** du retrait du visa.
- La présentation d'un dossier complet n'entraîne pas nécessairement la délivrance du visa. En outre, des documents supplémentaires à la liste ci-dessous pourraient être demandés.
- **Formulaire non rempli = accès refusé au service des visa = prendre un nouveau rendez-vous**

LISTE DES DOCUMENTS A PRESENTER EN 2 JEUX SEPARES ET TRIÉS DANS L'ORDRE SUIVANT :

1)	La présente liste de documents sur laquelle vous aurez coché chaque document et chaque photocopie que vous présentez afin de vérifier que votre dossier est complet
2)	2 formulaires de demande de visa de long séjour dûment remplis et signés
3)	3 photographies d'identité récentes en couleurs sur fond blanc (un fond coloré n'est pas accepté)
4)	Passeport individuel (émis il y a moins de 10 ans ayant encore au minimum 15 mois de validité) + photocopie des 5 premières pages
5)	<u>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</u> : Lettre de motivation expliquant le projet d'études
6)	<u>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</u> : Certificat d'inscription ou de pré inscription dans une université publique. Ajouter le justificatif de paiement si l'inscription est faite dans un établissement privé
7)	<u>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</u> : Dernier certificat de scolarité ou dernière carte d'étudiant émise par l'établissement où le demandeur était jusqu'à présent inscrit ainsi que la copie des derniers diplômes obtenus. Pour les élèves de terminale : relevé de notes avec mention réussite au baccalauréat. Bulletins de notes des classes de Première et de Terminale.
8)	<u>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</u> : <u>Justificatif de moyens d'existence suffisants pour la durée du séjour</u> : 1 Si le répondant financier est en Côte d'Ivoire : Attestation de virement permanent et irrévocable pour un montant de 4 850 euros minimum pour l'année (3.200.000 FCFA environ) avec relevé du compte bancaire des trois derniers 3 mois. Virement mensuel possible. Joindre des justificatifs socioprofessionnels du répondant financier (3 bulletins de salaires pour un salarié, Registre du Commerce avec authentification et dossier fiscal pour un commerçant) NB : la somme minimale annuelle est réduite de moitié si l'étudiant est hébergé gratuitement 2 Si le répondant financier est en France : Attestation de prise en charge du répondant avec copie d'une pièce d'identité, copie des 3 derniers bulletins de salaire du répondant, copie du dernier avis d'imposition sur le revenu. 3 Pour les boursiers : Attestation de bourse spécifiant le montant et la durée de la bourse
9)	<u>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</u> : <u>Justificatif d'un hébergement pour les 3 premiers mois en France</u> : ➤ Soit une attestation sur l'honneur d'hébergement par un particulier accompagnée d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, téléphone fixe ou eau) ➤ Soit une attestation d'hébergement dans un établissement ou une institution (type CROUS...) ➤ Soit une lettre explicative quant à vos conditions d'hébergement en France

Formulaires et normes des photos sur le site Internet du consulat : <http://www.ambafrance-ci.org>

Questions ? visas.abidjan-fslt@diplomatie.gouv.fr

Rendez-vous : **20.22.66.19**, d'un poste fixe ou mobile, **24 heures sur 24, tous les jours de l'année.**